



PRÉSIDENCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

**ARRETE N° 074 /UL/P/SG/2020**

**portant création et composition du comité technique et de la cellule SIG  
chargés du projet d'actualisation du « plan stratégique de modernisation  
2015-2020 de l'Université de Lomé »**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL DE L'UNIVERSITE DE LOME,**

Vu la loi n° 97-14 du 10 septembre 1997 portant statuts des Universités du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;

Vu le décret n° 70-156/PR du 14 septembre 1970 portant création de l'Université du Bénin ;

Vu le décret n° 2001-024/PR du 09 mars 2001 portant changement de la dénomination « Université du Bénin » ;

Vu le décret n° 2016-065/PR du 11 mai 2016 portant nomination du président de l'Université de Lomé ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est créé à l'Université de Lomé, un comité technique chargé du projet d'actualisation du « plan stratégique de modernisation 2015-2020 de l'Université de Lomé ».

Le comité technique est appuyé par une cellule dénommée SIG « Système d'Information Géographique ».

**Article 2** : Le comité a pour missions de :

- coordonner les activités d'actualisation du « plan stratégique de modernisation 2015-2020 de l'Université de Lomé » ;
- évaluer l'état de mise en œuvre des outils de planification stratégique et opérationnelle de l'Université de Lomé durant la période 2015-2020 ;
- conduire les travaux d'analyse diagnostique institutionnelle de l'Université de Lomé ;
- rédiger le nouveau plan stratégique et le plan d'actions de l'Université de Lomé ;

- diffuser et vulgariser le nouveau plan stratégique et le plan d'actions ;
- coordonner les activités de la cellule SIG mise à sa disposition ;
- réaliser des activités complémentaires.

**Article 3** : La cellule SIG a pour missions d'appuyer le comité technique dans l'actualisation de la planification spatiale et de la cartographie de l'occupation du domaine de l'Université de Lomé.

A ce titre, elle est chargée de :

- préparer les outils de collecte des données dans les différentes unités d'occupation de l'Université de Lomé ;
- collecter les données dans les différentes unités de l'Université de Lomé ;
- traiter les données collectées ;
- conduire l'analyse spatiale des résultats ;
- actualiser les cartes de l'Université de Lomé ;
- réaliser les plans d'aménagement spatial futur de l'Université de Lomé.

**Article 4** : Le comité technique chargé du projet d'actualisation du « plan stratégique de modernisation 2015-2020 de l'Université est composé comme suit :

- **Professeur WALA Kpérkouma**, Directeur de la planification et de la prospective (DPP), Président ;
- **Monsieur AHLOU Coffi Cyprien**, Chef division programmation des investissements à la direction de la planification et de la prospective (DPP), Rapporteur ;
- **Monsieur LARE Yendoubé**, Directeur adjoint du centre des œuvres universitaires de Lomé (COUL), Membre ;
- **Monsieur AGBETOHO Kounouho**, Directeur adjoint de la direction de la gestion du domaine universitaire (DGDU), Membre ;
- **Monsieur KUEVIDJIN Kankue Djinado Joseph**, Chef division de la communication et des relations publiques au secrétariat général de l'Université de Lomé, Membre ;
- **Monsieur ADJONOU Kossi**, Chef division performance, financement, innovation et contractualisation à la direction de la recherche et de l'innovation (DRI), Membre ;
- **Madame HUSUNU Aféafa Viviane Adzovi**, Employée à la division scolarité de la direction des affaires académiques et de la scolarité (DAAS), Membre ;
- **Madame WELBECK Abravi Dovenam**, Gestionnaire des ressources humaines à la direction des ressources humaines (DRH), Membre ;
- **Monsieur AKOTO Kossi**, Chef division budget et comptabilité administrative au service financier de l'Université de Lomé, Membre ;
- **Madame CHIDIAC Ahoefa**, Chef division recouvrement à l'agence comptable de l'Université de Lomé, Membre.

**Article 5** : La cellule SIG « Système d'Information Géographique » est composée comme suit :

- Monsieur **BOUKPESSI Tchaa**, Enseignant-chercheur à la faculté des sciences de l'homme et de la société (FSHS), Président ;
- Monsieur **FOLEGA Fousséni**, Enseignant-chercheur à la faculté des sciences (FDS), Rapporteur ;
- Monsieur **AGBETOHO Kounouho**, Directeur adjoint de la direction de la gestion du domaine universitaire (DGDU), Membre ;
- Monsieur **KOUTO Yaovi Agbeko**, Ingénieur génie civil à la direction de la planification et de la prospective (DPP), Membre ;
- Monsieur **TAKOU Paroussié Wiyao**, Enseignant-chercheur à la faculté des sciences de l'homme et de la société (FSHS), Membre ;
- Monsieur **MABAFEI Abalo**, Doctorant à la faculté des sciences (FDS), Membre.

**Article 6** : Le comité technique chargé du projet d'actualisation du « plan stratégique de modernisation 2015-2020 de l'Université de Lomé » a quatre (04) mois pour rendre ses résultats au Président de l'Université de Lomé.

Le comité peut s'adjoindre les services de toute personne en cas de besoin.

**Article 7** : Le présent arrêté, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Lomé, le 02 DEC 2020

**Ampliations**

- MESR	.....1
- PUL	.....2
- 1 <sup>er</sup> VP/UL	.....1
- 2 <sup>ème</sup> VP/UL	.....1
- SG/UL	.....2
- AC/UL	.....1
- SF/UL	.....1
- Ets	.....16
- Sces centraux	.....14
- DBA-UL	.....1
- Intéressés	.....16



**Professeur Dodzi Komla KOKOROKO**